

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet à dix-huit heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur PANIFOUS Laurent.

Date de convocation : 25/06/2026
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 39
Nombre de procurations : 6
Votes pour : 45
Votes contre : 0
Abstentions : 0

ETAIENT PRESENTS : AZEMA Lionel, FABRE Damien (Artigat), MONNEREAU Estelle (La Bastide de Besplas), POUILLET Marie-Ange (Les Bordes sur Arize), GUION DE MÉRITENS Alix (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, LAVABRE Christine (Le Carla Bayle), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, MILHORAT Christian (Daumazan sur Arize), BUFFA Stéphane (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD François, BRIET Sandrine, PANIFOUS Laurent, COMMENGE Audrey (Le Fossat), FOURNIÉ Arièle (Gabre), DE KÉRIMEL Mathieu (Lanoux), GILAMA Marie, CASTAGNÉ Dominique, ARABEYRE Josiane, REDINI Serge, MAGNET Béatrice, BLANDINIÈRES Lydia, PEZÉ Alain (Lézat sur Lèze), BERDOU Raymond, ARAGON-DUPONT Marylène, COMMENGE Patrice, EYCHENNE Valérie (Le Mas-d'Azil), RAFFIT Régine (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), LAURENT Christophe (Montfa), GIRAULT Julie (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), BOSCH Èlise (Sainte-Suzanne), GIORDANO Gaël (Sieuras), TATAREAU André (Thouars sur Arize), LAURENS Didier (Villeneuve du Latou).

ETAIENT ABSENTS : PÉREIRA-SANTERRE Jérôme (Les Bordes sur Arize), MOREAUD Rosine (Castéras), CARMEL Luc (Montfa), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou).

ETAIENT EXCUSES : ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), MOROZZO Daniel (Lézat sur Lèze), MAINGUY Agathe (Loubaut), SANCERRY Patrick (Méras), BOY Francis, BUOSI Johnny (Saint-Ybars),

PROCURATIONS : ALLEN Vincent à SANS Jean-François, ABIVEN Jacques à MAURETTE Carole, MOROZZO Daniel à CASTAGNÉ Dominique, MAINGUY Agathe à GIRAULT Julie, BOY Francis à COMMENGE Jean-Claude, BUOSI Johnny à BUFFA Stéphane

SECRÉTAIRE DE SEANCE : MAURETTE Carole

Délibération n° 2026-79 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : ACQUISITION D'UNE APPLICATION CHAT IA POUR LE PLUI

Monsieur Le Président informe l'assemblée de la proposition de la commission "Urbanisme" réunie le 10 juin 2026 concernant l'investissement dans une application en Intelligence Artificielle (IUDO) pour une meilleure gestion du PLUi.

Il indique que ce nouvel outil permettrait de faciliter une lecture et une appropriation du PLUi par les élus, les services communaux, communautaires et départementaux et surtout les habitants.

Il explique que cet outil a été développé à partir d'un constat : le Géoportail de l'urbanisme ne permet pas aux non-initiés d'appréhender convenablement le zonage des PLU(i). Ainsi, IUDO propose une représentation du règlement graphique claire, où différentes couches de données peuvent être affichées (risques, transactions immobilières, etc).

Il ajoute que cette fonction cartographique s'accompagne d'un espace de chat IA créé par l'entreprise et alimenté de documents d'urbanisme permettant de répondre à toutes les questions des pétitionnaires de façon exhaustive facilitant le travail de l'instruction et des secrétaires de mairie.

Il présente le coût HT de mise en place de l'outil: Développement de l'application : 22 400 € - Abonnement annuel : 4 500 €

Monsieur Le Président propose à l'assemblée de délibérer pour valider l'investissement dans cette application et de solliciter une subvention auprès de l'Etat.

L'assemblée procède au vote :

- pour valider l'investissement dans cette application et de solliciter une subvention auprès de l'Etat;
- pour autoriser le Président à signer tout document afférent à opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Carole MAURETTE

Le Président,
Laurent PANIFOUS